



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

MAINTIEN DES ACQUIS



Durée :

7 heures

(nous contacter pour les risques particuliers de l'entreprise et de la profession)



Prérequis :

Avoir le certificat SST



Nombre de candidats :

Minimum 4 personnes - Maximum 10 personnes



Lieu :

Dans la société



AVANT-PROPOS :

La formation Sauveteur Secouriste du travail (SST) est encadré par un dispositif spécifique (**Dispositions spécifiques dispositif SST – référence V7 01/2020**). Il regroupe les pré requis nécessaires aux organismes de formations, afin d’avoir l’habilitation auprès de l’Assurance maladie Risques professionnels/INRS pour la dispenser. Il s’appuie sur le **document de référence de l’INRS** afin de donner la structure pédagogique et administrative du programme.

Ce manuel de formation a pour objet de répondre aux critères d’habilitation de l’INRS, mais également fournir aux stagiaires des éléments de preuve de qualité de la formation proposée.

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - MAINTIEN DES ACQUIS



Public cible :

Toute personne travaillant au sein d’une entreprise ou chaque chantier occupant 20 personnes au moins



Formateur :

1 Formateur National de S.S.T par session



Objectif pédagogique :

Le sauveteur secouriste du travail doit être capable d’intervenir efficacement face à une situation d’accident et, dans le respect de l’organisation de l’entreprise et des procédures spécifiques fixés en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.



Evaluation :

Evaluation certificative en continu. La modalité d’évaluation se fait selon le référentiel INRS et un certificat est délivré par le réseau prévention



Attestation :

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail



Recyclage :

Certificat valable 24 mois. A l’issue une session de maintien des acquis devra être suivie



Salle de formation :

Salle de cours avec écran de projection, Chaises, Tables, Tableau blanc + Jeu de feutres



Equipements informatiques :

Ordinateur + vidéoprojecteur + accessoires, Casque / smartphone à réalité virtuelle



Matériels techniques :

Mannequin de désobstruction des voies aériennes « Adulte », Tapis de sol, Mannequin de réanimation cardio pulmonaire « adulte », Mannequin de réanimation cardio pulmonaire « enfant », Mannequin de réanimation cardio pulmonaire « nourrisson », DAE entraînement.



Suivi et évaluation :

Fiche d’émargement signée par demi-journée, Grille d’évaluation récapitulative, Evaluation, Attestation de fin de formation remise en fin de formation.

En vue de l’obtention du certificat de sauveteur secouriste du candidat, 2 épreuves certificatives sont proposées, en fin de formation, s’appuyant sur les critères de validation du document de référence de l’INRS

PROGRAMME ET CONTENU DE LA FORMATION

DOMAINE DE COMPÉTENCES	COMPÉTENCES VISÉES
<p>DC1</p> <p>Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail</p>	<p>C1 Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention</p> <p>C2 Etre capable de réaliser une protection adaptée</p> <p>C3 Etre capable d'examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir</p> <p>C4 Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise</p> <p>C5 Etre capable de secourir la (les) victime (s) de manière approprié</p>
<p>DC2</p> <p>Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise</p>	<p>C6 Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise</p> <p>C7 Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention</p> <p>C8 Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)</p>

1.1. CONTENU DE LA FORMATION EN DEMI-JOURNÉE

1ÈRE DEMI-JOURNÉE

THÈME / COMPÉTENCE VISÉE	CONTENUS	EVALUATION FORMATIVE	MÉTHODE PÉDAGOGIQUE	EPREUVE CERTIFICATIVE	TEMPS	TEMPS CUMULÉ
ACCUEIL	Présentation de la formation				10 min	30 min
CV1 Être capable de situer le cadre juridique de son intervention	Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans et en dehors son entreprise	Evaluation collective	Exposé interactif	En fin d'exposé, Lors de mise en situation professionnelle	30 min	40 min
CV2 Être capable de réaliser une protection adaptée	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations Être capable de reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement Être capable de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime du danger sans s'exposer soi-même 	Evaluation collective	Etude de Cas, Exposé interactif, Exercices	En fin d'exposé Lors de mise en situation professionnelle. Epreuve certificative individuelle	40 min	1h20
PAUSE					10 min	1h30
CV4 Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention Identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre Le cas échéant, choisir parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte Être capable de transmettre aux secours appelés ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime 	Evaluation collective	Exposé Interactif	En fin d'exposé Lors de mise en situation professionnelle	45 min	2h15
CV5 Être capable de secourir la (les) victime (s) de manière appropriée *	<ul style="list-style-type: none"> Secourir 1 à 4 	Evaluation Individuelle et collective	Démonstration commentée et justifiée Apprentissage en binôme Exposé participatif	En fin d'exposé Lors de mise en situation professionnelle. Epreuve certificative individuelle	1h	3h15

*CV3 « être capable d'examiner la (les) victime (s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir » est intégré tout au long du CV5

2ÈME DEMI-JOURNÉE

THÈME / COMPÉTENCE VISÉE	CONTENUS	EVALUATION FORMATIVE	MÉTHODE PÉDAGOGIQUE	EPREUVE CERTIFICATIVE	TEMPS	TEMPS CUMULÉ
CV5 Être capable de secourir la (les) victime (s) de manière appropriée*	<ul style="list-style-type: none"> Secourir 5 à 8 	Evaluation Individuelle et collective	Démonstration commentée et justifiée Apprentissage en binôme Exposé participatif	En fin d'exposé Lors de mise en situation professionnelle. Epreuve certificative individuelle	1h 45	5h00
PAUSE					10min	5h10
CV6 Être capable d'appréhender les notions de bases en matière de prévention dans l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Être capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention pour collective en situer l'importance dans les entreprises Situer le sauveteur secouriste en tant qu'acteur de la prévention 		Exposé interactif	En fin d'exposé, Lors de mise en situation professionnelle	60 min	6h10
CV7 Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les situations dangereuses dans le cadre du code du travail Supprimer ou réduire, ou contribuer à réduire les situations dangereuses 					
CV8 Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan de l'organisation de l'entreprise de la / des situations (s) dangereuse (s) repérée (s)	<ul style="list-style-type: none"> Être capable d'identifier qui informer, en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise Être capable de définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en œuvre 					
Synthèse certification des participants					1h	7h10
Evaluation et bilan de la formation					10 min	7h20

*CV3 «être capable d'examiner la (les) victime (s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir» est intégré tout au long du CV5